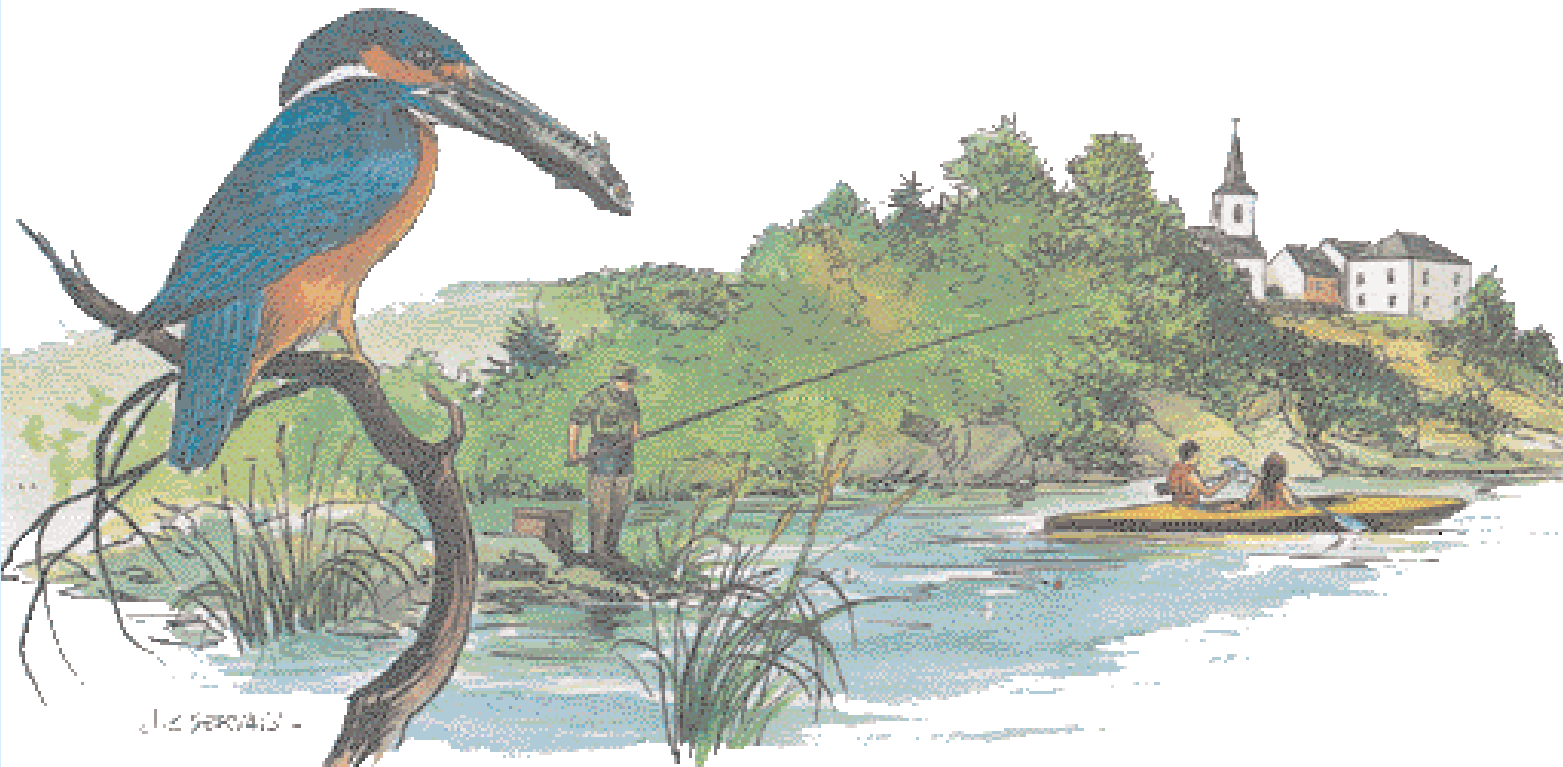


# Inf'EAU Semois-Chiers n°17

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers. Mai 2013

Rue de France, 6 à 6730 Tintigny.



## Sommaire

- 3 - Présidence et Vice-Présidence du Comité de rivière renouvelés
- 5 - Notre programme d'actions 2011-2013. Etat des lieux...
- 6 - Nouvel inventaire pour un nouveau "Protocole d'accords"
- 9 - Les Communes, porteuses de projets...
- 12 - Journées de l'Eau : bilan en images
- 16 - Chantier en cours pour la gestion des plantes invasives
- 16 - Un Gletton très spécial ...
- 18 - A vos agendas
- 20 - Pesticides

A travers un programme d'actions concrètes défini consensuellement, l'objectif consiste à restaurer les multiples fonctions et usages de l'eau en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs et en veillant à respecter les potentialités environnementales du bassin.



## Le mot de la Cellule de coordination ...

Nouveau Comité, nouveau Conseil d'Administration, nouveau programme d'actions ! ... Année 2013, année de changement !

Comme prévu par nos statuts, le Comité de Rivière et le Conseil d'Administration ont été renouvelés en date du 28 février dernier.

Comme rappelé dans ce numéro par Monsieur Guillaume : « *Encore un merci particulier aux Administrations et membres du Comité sortant, pour leur disponibilité et leur motivation durant toutes ces années, à promouvoir des actions ou des initiatives respectueuses de l'environnement* ».

Trois nouvelles recrues, l'asbl Cuestas, le Gardon Stabulois et le Syndicat d'Initiative d'Habay ont rejoint les rangs du Comité. Bienvenue à eux !

**Le Conseil d'Administration** ainsi renouvelé est constitué de 18 membres, à savoir :

Un 1<sup>er</sup> groupe représentant les Administrations régionales :

- Augustin SMOOS, du SPW-DGO3-Direction des Eaux de Surface,
- Patrick VAN DER SMISSEN, du SPW-DGO3-Développement rural,
- Pierre OTTE, du SPW-DGO3-DCENN,
- Jules DELVAUX, du SPW-DGO2-Direction des Voies navigables,
- Nathalie LEMOINE, du SPW-DGO3-DNF,
- Francis DELLOYE, du SPW-DGO3-Direction des Eaux Souterraines.

Dans le second groupe constitué d'Administrations communales :

- Valérie EPPE, de l'Administration communale de Musson,
- Philippe LABRANCHE, de l'Administration communale de Tintigny,
- Denis COLLARD, de l'Administration communale de Bertrix,
- Monique JACOB, de l'Administration communale de Saint-Léger,
- Françoise LEBOC, de l'Administration communale de Vresse-sur-Semois,
- Myriam PONCELET, de l'Administration communale de Léglise.

Et enfin, dans le dernier groupe du monde associatif, vous retrouverez :

- Thierry DEBAERE, d'ADN asbl,
- Léopold TOUSSAINT, de Gaume-Environnement asbl,
- Sylvain CRAVATTE, du Syndicat d'Initiative d'Etalle,
- Nicolas ANCIEN, de Cuestas asbl,
- Michel REZETTE, de la Maison du Tourisme de Gaume,
- Bruno ECHTERBILLE, de la Fondation Rurale de Wallonie,

Notre nouveau Président se nomme Denis COLLARD (Oui, Monsieur Météo !), qui sera assisté dans sa lourde tâche par Madame Monique JACOB (Madame Pavillon Bleu du lac de Saint-Léger !). Messieurs Philippe LABRANCHE et Patrick VAN DER SMISSEN remplissent fidèlement et respectivement aux postes de Secrétaire et de Trésorier du Contrat de Rivière. Ces quatre personnes constituent également le Bureau du Contrat de Rivière.

Cette nouvelle équipe, très motivée, illustre bien la diversité des actions menées au travers du Contrat de Rivière. Et pour paraphraser Monsieur Guillaume :

« *Nous ne manquerons pas de travail !* ».

C'est d'ailleurs dans ce cadre que vous sera présenté, ce lundi 24 juin prochain, dans les locaux du Syndicat d'Initiative de Bertrix, notre projet de nouveau Programme d'actions pour la période 2014-2016 ! Et ce, sans oublier notre Programme d'actions 2011-2013 toujours en cours ...

Yanick COLLIGNON, Coordinateur

L'Inf'EAU Semois-Chiers est un bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers (gratuit).

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par M. Denis COLLARD et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes de Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Légise, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Neufchâteau, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA et Ampacet SPRL.

### Publication du Contrat de Rivière Semois - Chiers



#### Secrétariat

Rue de France, 6  
6730 TINTIGNY  
Tél. : (32) 63 /38.89.44  
Fax : (32) 63 /38.90.45

ycollignon@semois-chiers.be  
cmarchal@semois-chiers.be  
mtassin@semois-chiers.be  
czintz@semois-chiers.be

Site Internet : <http://www.semois-chiers.be>

#### Comité de rédaction :

Yanick COLLIGNON  
Carine MARCHAL  
Mélanie TASSIN  
Céline ZINTZ

Illustrations : Bernard NICOLAS

#### Editeur responsable :

Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.



## *Mot de remerciement de M. Guillaume, Président sortant, à l'occasion du Comité de rivière du 28 février 2013*

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités.

Ce 28 février marque la fin de la mission confiée au Conseil d'Administration et au Comité sortants.

Après avoir fin juillet 2008, réalisé la fusion des Contrats de Rivière Ton-Messancy et Semois-Semoy, en créant l'ASBL Contrat de Rivière du sous-bassin Semois-Chiers, nous avons après ces noces frugales, mis en oeuvre la mission affectée par la RW dans le respect de la Directive Cadre sur l'Eau.

Aujourd'hui, en ce qui concerne les représentants des Communes membres de notre ASBL le temps de la relève est là ! La nouvelle législature mise en place à l'issue du scrutin du 14 octobre 2012 a pour conséquence la désignation de nouveaux représentants au Comité et au Conseil d'Administration.

Personne n'est à même d'affirmer avoir réalisé 100% du programme fixé en 2011. Cependant une très grande partie de la mission est accomplie. Qu'il me soit autorisé à remercier les permanents de l'ASBL pour leur dévouement à la cause environnementale qui caractérise les Contrats de Rivière.

Le travail demandé dépasse souvent la capacité humaine de l'équipe en place. A ce sujet, une très bonne nouvelle nous est parvenue récemment. Le dossier de demande de points APE introduit dans le 2<sup>ème</sup> semestre 2012 auprès du Ministre de l'emploi, a été en date 23 janvier 2013 accepté. Dès à présent, nous pouvons annoncer au futur CA qu'un des premiers dossiers à traiter est celui de la sélection et de l'enagement d'un nouveau collaborateur à temps plein pour 24 mois avec possibilité de renouvellement. Merci Monsieur le Ministre A. Antoine !

A présent, je m'adresse aux membres du Comité sortant, merci à l'intérêt et à la confiance que vous avez régulièrement témoigné au CA et aux permanents du Contrat de Rivière.

Je me tourne vers les Administrateurs du CA, votre participation active et régulière à l'étude et aux prises de décisions dans les différents dossiers qui vous ont été soumis durant ces années passées au service de la gestion et de la protection de nos cours d'eau et de leur environnement direct est exemplaire, merci de tout coeur pour le travail réalisé.

A titre personnel, je remercie sincèrement Monsieur le Vice-Président sortant, Michel Yans pour sa grande disponibilité à m'aider à résoudre certains problèmes et pour l'amicale relation professionnelle qui a prévalu tout au long du mandat qui se termine aujourd'hui.

Bonne chance à TOUS dans vos différentes fonctions et bienvenue au nouveau Comité et au CA qui en découlera.

Jean GUILLAUME, Président sortant.



## *Une page est tournée mais le cahier reste ouvert...*

L'aventure débuta pour moi en 1995 suite au souhait de Virton de réunir les Communes gaumaises autour d'un projet commun. Quelques mois plus tard, naissait le Contrat de Rivière du Ton et affluents avec ses atouts, ses faiblesses mais surtout avec une volonté farouche de relever les nombreux défis qui surgissaient au fil des méandres.

Très vite en effet, il s'avéra que ces rivières, que nous souhaitions protéger, n'étaient pas un long fleuve tranquille mais la volonté et la ténacité l'emportèrent.

D'autres partenaires rejoignirent le bateau, d'autres Communes adhérèrent, d'autres bassins nous rejoignirent et le 14 décembre 2007(cérémonie de signatures à Stockem), l'impensable se réalisait : le Contrat de Rivière Ton-Messancy et le Contrat de Rivière Semois fusionnaient pour devenir le Contrat de Rivière Semois-Chiers. Que de kilomètres parcourus depuis cette première discussion sur un coin de table !

Satisfactions, déceptions, réussites et échecs jalonnèrent ce long voyage mais une chose est certaine, il m'a permis de découvrir un patrimoine naturel que je méconnaissais et de côtoyer, de rencontrer, de connaître beaucoup de personnes formidables, toutes convaincues de l'utilité de poursuivre ce voyage... Merci à toutes et à tous et bon vent !

Michel YANS, Vice-Président sortant.



## Nouvelles Présidence et Vice-Présidence du Comité de rivière ...



C'est un honneur de présider le plus ancien Contrat Rivière de Wallonie.

En tant qu'Echevin de l'Environnement de Bertrix, les problématiques liées aux cours d'eau sont au centre de mes préoccupations.

Mais il est amusant de voir que l'histoire « repasse les plats ». En effet, c'est un projet bertrigeois : la vallée des Munos, qui a amorcé la dynamique qui a abouti à la signature du premier Contrat de Rivière «Semois-Semoy»...

Un mot aussi sur mon prédécesseur Jean Guillaume qui a travaillé sans compter pour le bien de l'asbl, il remet au nouveau C.A. une institution saine, qu'il en soit ici remercié.

La signature du protocole d'accords 2014-2016 est l'objectif premier de ces prochaines semaines. Il est primordial de rappeler que le partenariat des Communes est le moteur de la réussite de notre projet. Le programme d'actions pourra alors se mettre en place.

Signalons aussi l'arrivée imminente au sein de l'équipe de Mr Valère Lequeux qui a été engagé récemment comme technicien en agronomie. L'équipe aura bien besoin de ce renfort pour accentuer encore notre présence sur le terrain.

C'est au nom du tout nouveau C.A. que je vous souhaite donc de passer un bel été, pourquoi pas à parcourir nos sites remarquables ?

Denis COLLARD  
Président du Comité de Rivière  
Echevin de l'Environnement de Bertrix



Gaumaise d'origine et fière de l'être, j'ai passé ma jeunesse dans un espace de vie naturelle, sain où la nature régnait en maître.

De mon enfance, je garde le souvenir des coquelicots le long des routes et des marais sauvages près d'Etalle.

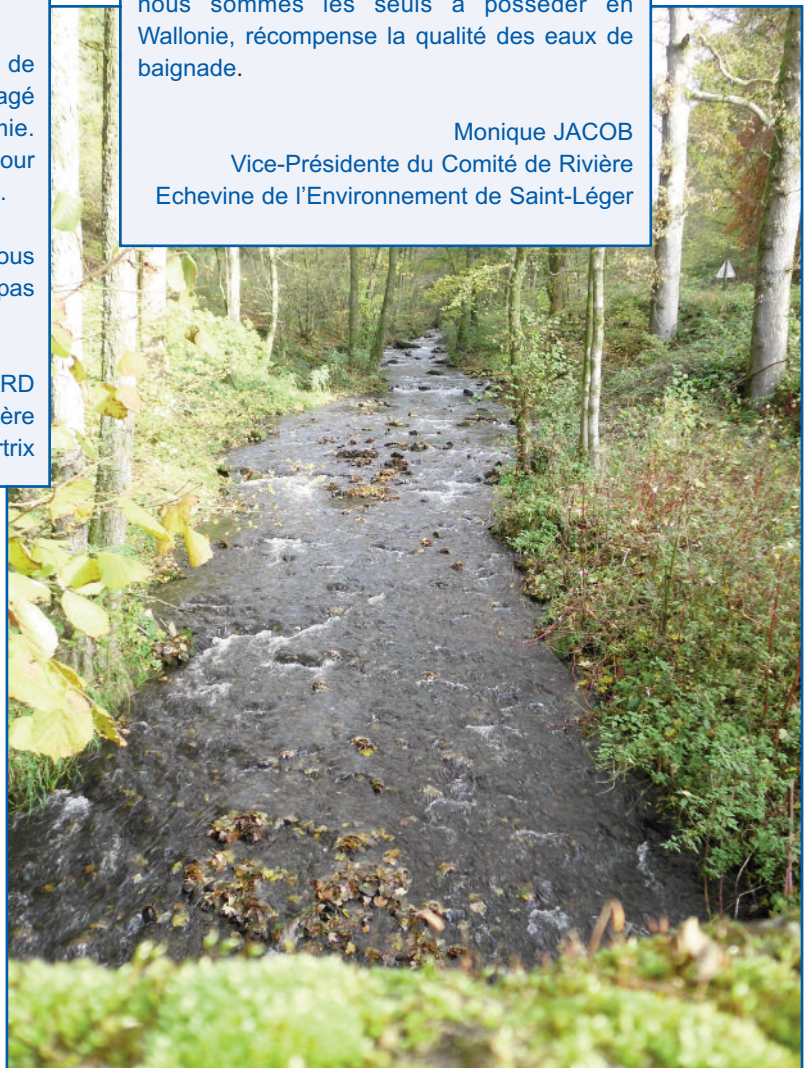
Aujourd'hui, j'ai le plaisir de retrouver des prés fleuris, des étangs, des piscicultures, autant d'espaces privilégiés que je n'avais pas revus depuis mon enfance.

Tout naturellement, en tant qu'Echevine de l'Environnement depuis six ans, je me bats pour la propreté dans les cours d'eau et le long des routes.

Consciente des richesses naturelles de notre belle région, mon équipe et moi-même nous sommes particulièrement investis pour obtenir le label international Pavillon bleu pour le lac de Conchibois à Saint-Léger. Ce label, que nous sommes les seuls à posséder en Wallonie, récompense la qualité des eaux de baignade.

Monique JACOB  
Vice-Présidente du Comité de Rivière  
Echevine de l'Environnement de Saint-Léger

La Vallée des Munos et son château des fées...

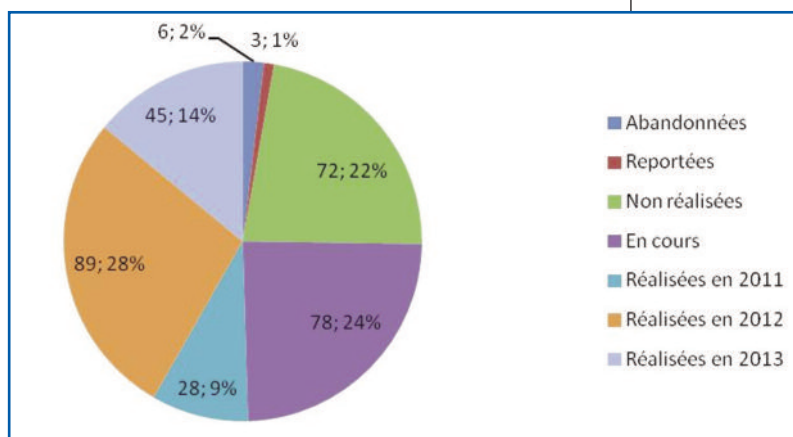




# Notre programme d'actions 2011-2013 Etat des lieux...

Notre Programme d'actions 2011-2013, signé par le Ministre Benoît Lutgen en date du 22 décembre 2010, touche tout doucement à sa fin, poussé dans le dos par le nouveau programme 2014-2016.

Le Comité de Rivière du 28 février dernier à Etalle a permis d'en présenter un premier bilan, dont la synthèse est reprise dans la figure suivante :



différents gestionnaires concernés.

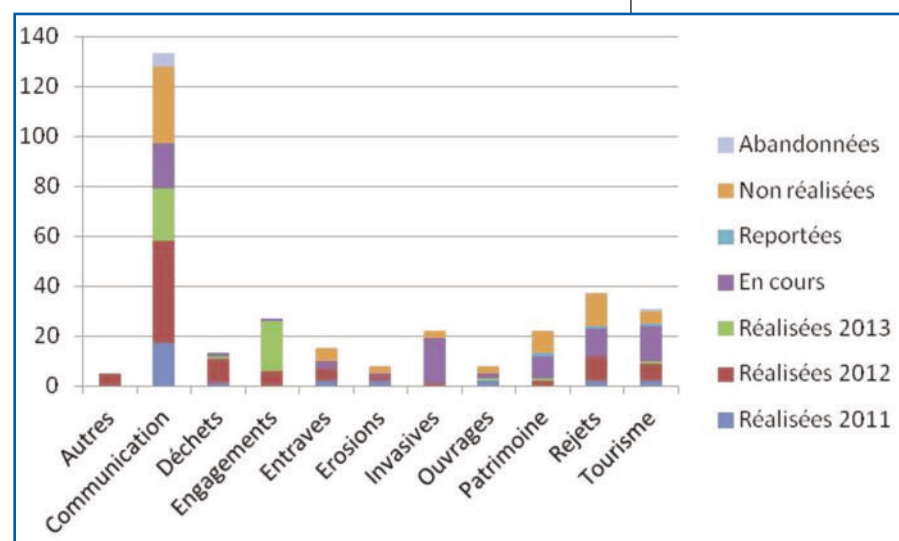
Au niveau du **patrimoine et du tourisme**, comment ne pas citer la réfection du barrage de Cugnion, fruit de longues années d'efforts, ainsi que la mise en valeur des rochers de la Semois. Notons également la création de la carte de promenade « A la découverte de l'eau » à Châtillon (Saint-Léger), la mise en valeur du béliet hydraulique d'Etalle, la "Route du tabac" à Vresse-sur-Semois et Bouillon ainsi que la mise à jour, en cours, du "Circuit de l'eau" (communes de Tintigny, Etalle et Meix-devant-Virton).

Une vingtaine d'actions concernent la lutte contre les **plantes invasives**. Cette dernière est appelée à se développer, notamment via l'octroi d'un subside, par le Ministre P. Furlan, qui cette année nous permet de réaliser différents chantiers de lutte contre la Berce du Caucase sur les Communes de Chiny et Bouillon.

Sur base de cette présentation, on constate qu'à cette date, 240 des 321 actions (75%) sont réalisées ou en cours de réalisation, ce qui montre bien la volonté, l'implication et le travail de l'ensemble des partenaires du Contrat de Rivière Semois-Chiers. D'autres actions seront encore réalisées courant de cette année 2013.

La lutte contre les **érosions**, notamment liées à l'accès du bétail dans les cours d'eau, s'est traduite, par exemple, par l'installation de pompe à museau et bac d'abreuvement sur la Commune de Bièvre (grâce au subside de la Province de Namur).

Enfin, n'oublions pas le volet **déchets**, notamment via



"l'opération communes et rivières propres" (réalisée en partie cette année en barques !), mais également le nouveau projet « OFNIS » (objets flottants non identifiés), qui consiste en la pose de barrages flottants permettant de récupérer les déchets sur les cours d'eau. Ce projet est mené en collaboration avec les autres Contrats de Rivière de Wallonie, grâce à l'aide de Fost Plus !

Sans surprise, l'axe relatif à la **communication** se détache des autres volets traités au travers des actions du protocole d'accords.

Les aspects **rejets** occupent également une place importante. Ils sont, comme les **ouvrages**, traités en direct par la Cellule de coordination avec les

Et comme vous pouvez le constater sur base des quelques exemples présentés ci-dessus, si les projets concrets ne manquent pas, l'argent reste malgré tout le nerf de la guerre, surtout en cette période...

Yanick COLLIGNON

# Nouvel inventaire pour un nouveau “ Protocole d'accords ”

Comme rappelé dans le dernier rapport, une des missions, reprise en 1<sup>er</sup> point dans les statuts de l'ASBL et ô combien importante, est l'organisation et l'actualisation de l'**inventaire de terrain**.

Il est en effet important de l'actualiser pour mener à bien des projets d'actions et établir un nouveau « protocole d'accords » (programme d'actions) cohérent.

L'ASBL est d'ailleurs tenue de remettre ce nouveau protocole d'accord pour le mois d'août 2013. Celui-ci aura une durée de vie de trois années.

La Cellule de coordination souhaitant inventorier elle-même tous les points noirs sur l'ensemble des cours d'eau classés du sous-bassin Semois-Chiers a retroussé ses manches l'année passée.

Problèmes de remblais, de pollutions des eaux, de plantes invasives, de déchets, d'ouvrages détériorés, d'érosion des berges de cours d'eau,... tous ces points noirs ont été collectés.

La tâche est importante, le sous-bassin est vaste,

la Cellule de coordination a donc dû opérer des choix et mettre des priorités d'inventaire.

Les trois Coordinateurs adjoints ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres de linéaire de cours d'eau et une constatation leur saute aux yeux : il y a, quelque soit la Commune ou le bassin, quatre types de points noirs récurrents :

l'érosion des berges par le piétinement du bétail

les plantes exotiques invasives

les rejets domestiques

les déchets

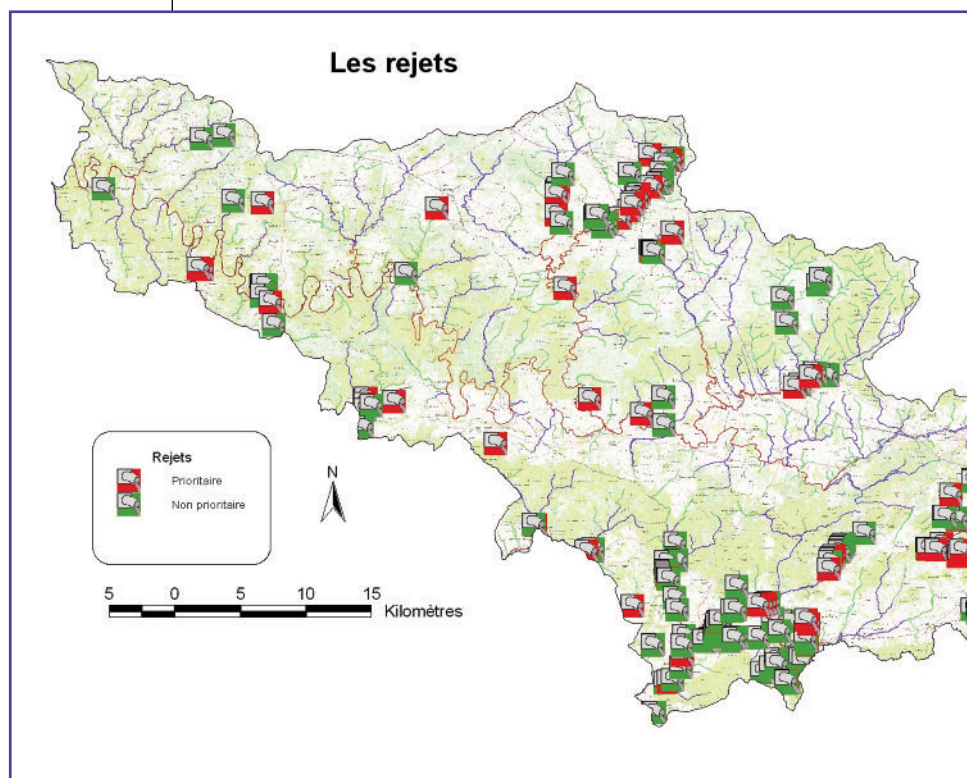
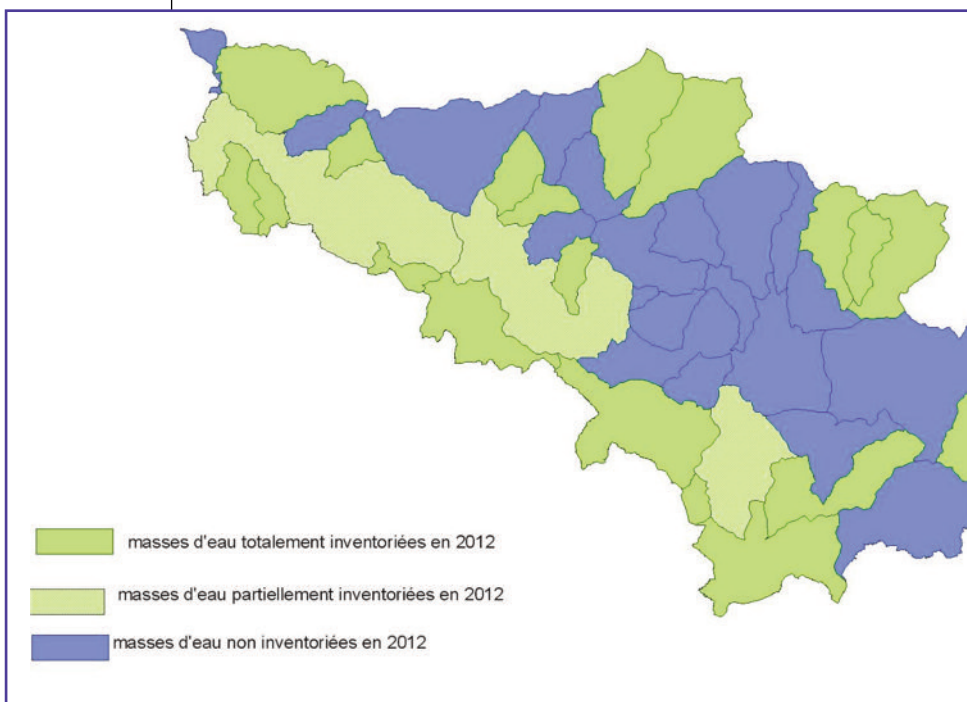
Voyez plutôt de manière synthétique dans les cartes et images ci-après.

Cet important travail d'inventaire a été présenté aux différentes Communes ; de cette “carte d'identité”, des discussions, des visites de terrain sont nées afin de solutionner ces points noirs prioritaires. Ces projets d'actions seront présentés et proposés au prochain Comité de rivière de fin juin afin de les intégrer dans le prochain protocole d'accords.

Ce même procédé est en cours avec les autres partenaires du monde associatif et des services régionaux et provinciaux.

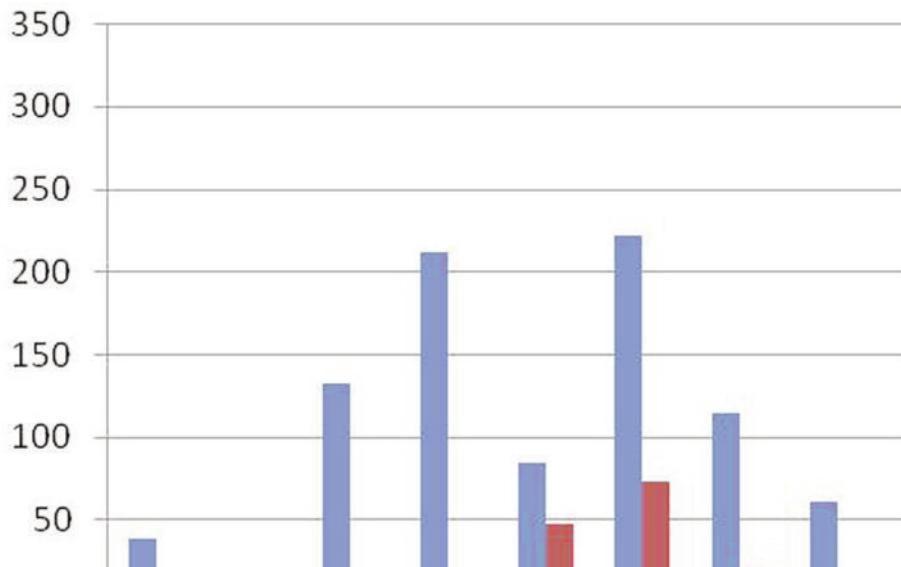
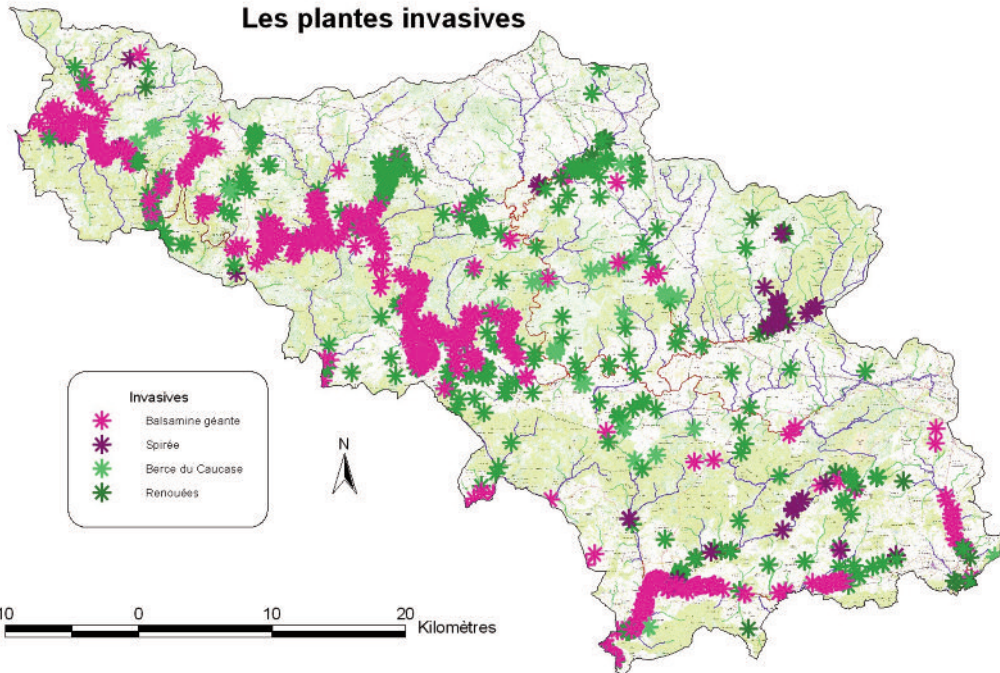
**Les inventaires de terrain par Commune peuvent être demandés auprès de la Cellule de coordination du CR Semois-Chiers.**

Mélanie Tassin.

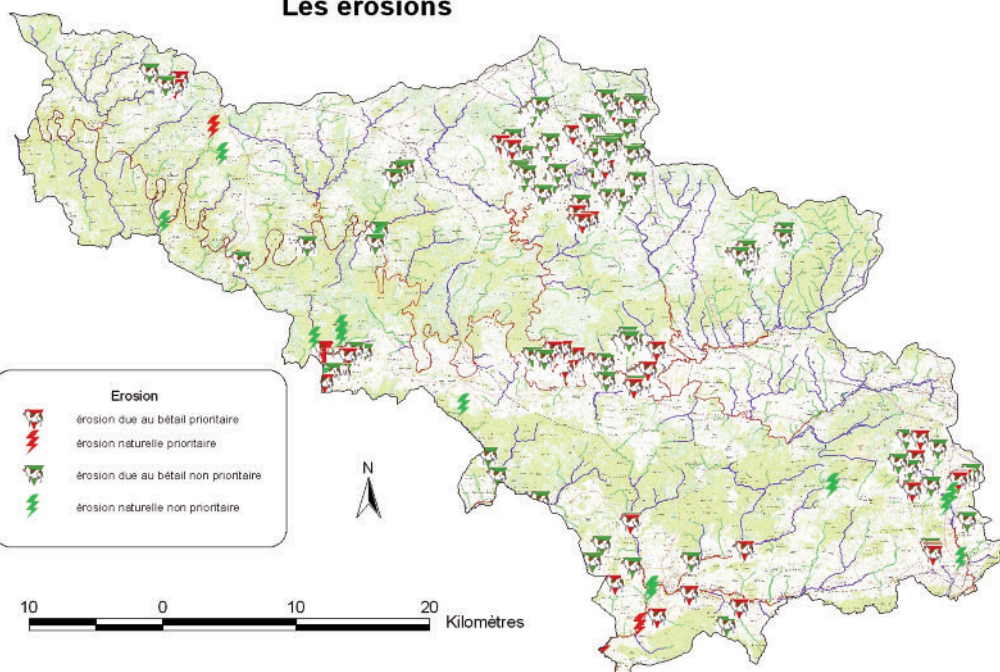




## Les plantes invasives



## Les érosions





## Constatations en images des points noirs récurrents, après inventaire ...



Erosions des berges et lits des cours d'eau provoquées par le bétail.



Rejets d'eaux usées en cours d'eau, principalement dans les villages non encore épurés.



Déchets verts en bords de cours d'eau : tontes de pelouses, déchets de taille de haies, branches, ...



Plantes exotiques invasives dont les Balsamines de l'Himalaya qui forment de longs cordons continus le long de la Semois, de la Vire, du Ton et de la Chiers.





## Un nouveau programme d'actions et de nombreux porteurs de projets

On entend par "Maître d'oeuvre" les organismes responsables des actions inscrites dans le protocole d'accords. C'est sous la bague du maître d'oeuvre concerné, épaulé par la Cellule de coordination du Contrat de Rivière, que l'action sera mise en oeuvre avec toute une série de partenaires déterminés au préalable. L'ensemble de ces maîtres d'oeuvre constitue le COMITE de rivière commun à l'ensemble du sous-bassin.

Sans ces maîtres d'oeuvre et ces partenaires, le Contrat de Rivière n'existerait tout simplement pas !

Aussi, il nous semblait important à travers ces quelques pages de vous présenter les **Administrations communales, un des maîtres d'oeuvre indispensables et actifs**. Vous pourrez découvrir dans les prochains numéros d'autres maîtres d'oeuvre.

Vingt des vingt et une Communes ont renouvelé leur confiance dans le cadre du nouveau protocole d'accords (2014-2016).

**BERTRIX** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Michel HARDY  
Personnes relais : Denis COLLARD (Président du CR Semois-Chiers) et Mathieu ROSSIGNOL Echevins



**BIEVRE** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 2007.  
Bourgmestre : David CLARINVAL  
Personnes relais : André COPINE - Echevin et Francis MARTIN - Conseiller



**ARLON** : adhérent au CR Semois depuis 1996 et au CR Ton-Messancy depuis 2005.  
Bourgmestre : Vincent MAGNUS  
Personnes relais : André PERPETE - Echevin et Stéphane LICHTFUS - Service Environnement



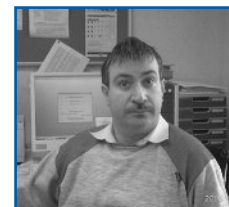
**BOUILLON** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : André DEFAT  
Personnes relais : Alain HOUTHOOFT Echevin et André DEFAT.

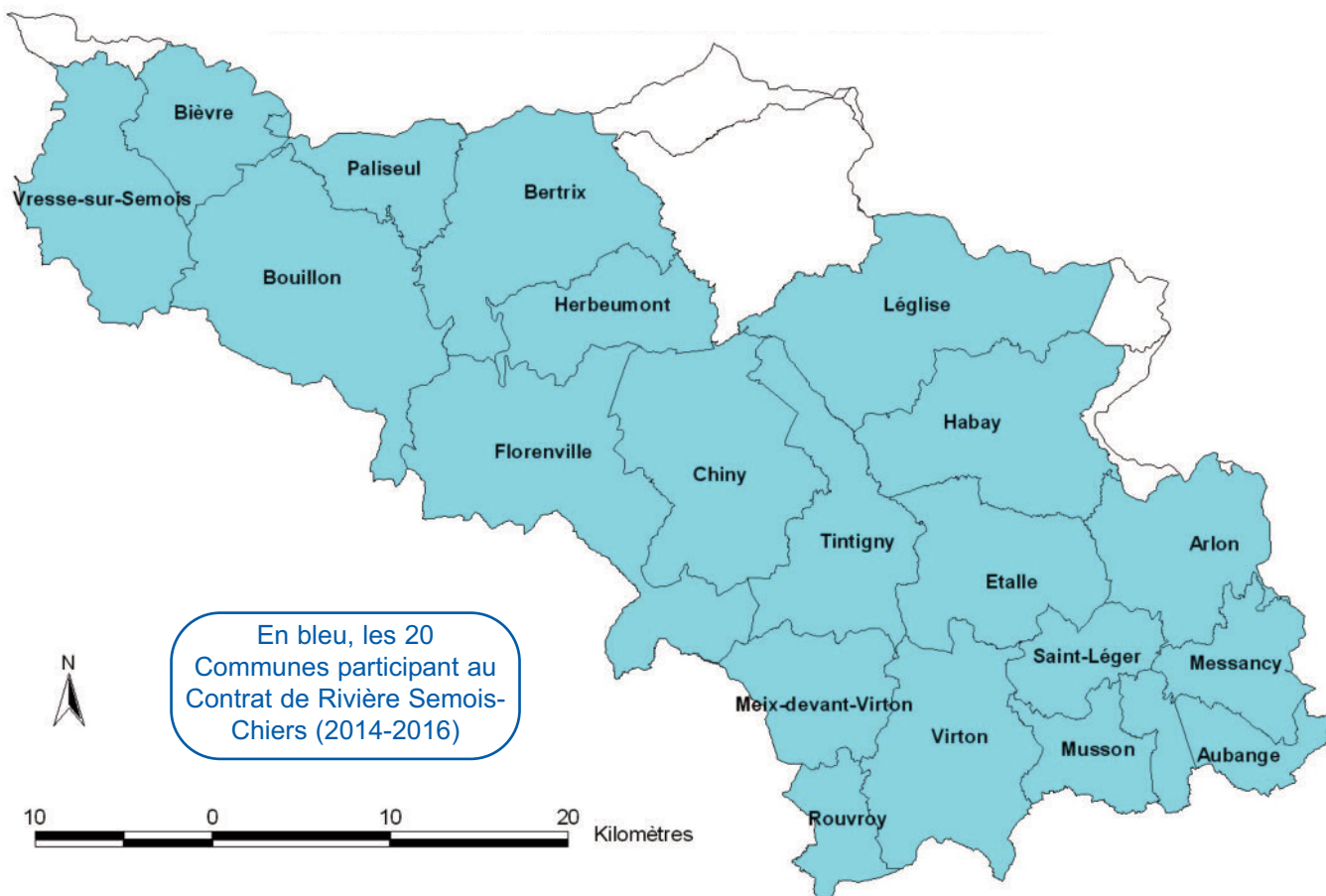


**AUBANGE** : adhérent au CR Ton-Messancy depuis 2005.  
Bourgmestre : Véronique BIORDI  
Personnes relais : André-Marie MOROSINI, Luc WEYDERS - Echevins et Teodoro MOCCIA - Service Urbanisme

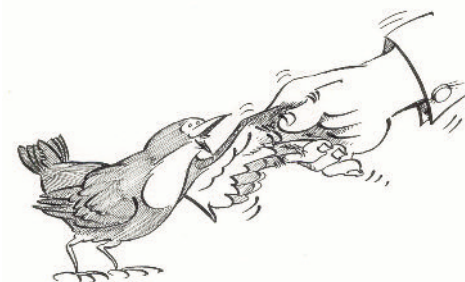


**CHINY** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Sébastien PIRLOT  
Personnes relais : Joëlle DEBATY - Echevine et Bruno HARDY - Service Patrimoine et Cadastre.





**ETALLE** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Henri THIRY  
Personne relais : Henri THIRY



**FLORENVILLE** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Sylvie THEODORE  
Personnes relais : Sylvie THEODORE et Eric GELHAY - Echevin



**HERBEUMONT** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Catherine MATHELIN  
Personnes relais : Stéphane PUFFET - Echevin et Catherine MATHELIN.



**HABAY** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Isabelle PONCELET  
Personnes relais : Jean-Michel BOCK et Pierre BOUILLON - Echevins



**LEGLISE** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Francis DEMASY  
Personnes relais : Myriam PONCELET- Présidente de CPAS et Nicolas DEMANDE - Conseiller.





**MEIX-DEVANT-VIRTON** : adhérent au CR Ton-Messancy depuis 2007.  
Bourgmestre : Pascal FRANCOIS  
Personnes relais : Marc GILSON et Michaël WEKHUIZEN - Echevins



**SAINT-LEGER** : adhérent au CR Ton et affluents depuis 1999.  
Bourgmestre : Alain RONGVAUX  
Personnes relais : Monique JACOB - Echevine et Vice-Présidente du CR Semois-Chiers et Didier DEPIENNE - Chef des Travaux



**MESSANCY** : adhérent au CR Ton-Messancy depuis 2005.  
Bourgmestre : Roger KIRSCH  
Personnes relais : Eric JEANTY et Christiane KIRSCH - Echevins



**TINTIGNY** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Benoît PIEDBOEUF  
Personnes relais : Philippe LABRANCHE et Isabelle MICHEL - Echevins



**MUSSON** : adhérent au CR Ton et affluents depuis 1999.  
Bourgmestre : Michel YANS  
Personnes relais : Valérie EPPE- Echevine et Mohammed BOUMKASSAR - Conseiller.



**VIRTON** : adhérent au CR Ton et affluents depuis 1999.  
Bourgmestre : François CULOT  
Personnes relais : Etienne CHALON - Echevin, Annie GOFFIN - Conseillère et Caroline TOUSSAINT - Service Environnement.



**ROUVROY** : adhérent au CR Ton et affluents depuis 1999.  
Bourgmestre : Carmen RAMLOT  
Personnes relais : Stéphane HERBEUVAL - Echevin et Marie-Laure ADAM



**PALISEUL** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 2007.  
Bourgmestre : Jean-Pol HANNARD  
Personnes relais : Yvon MOLINE - Echevin et Alain PONCELET - Conseiller



**VRESSE-SUR-SEMOIS** : adhérent au CR Semois et affluents depuis 1996.  
Bourgmestre : Albert LEDUC  
Personnes relais : Françoise LEBOC et André PIRSON - Echevins





# Bilan des journées de l'Eau, en images ...



Balade guidée à la découverte de la **Vallée d'Aise ...** Vallée des ardoisières entre les territoires communaux de **Bertrix et Herbeumont** expliquait le guide, **Thierry Debaere** d'ADN, aux 15 participants.



Malgré la neige encore très présente, l'**initiation à la pêche**, organisée par la **Maison de la Pêche de Luxembourg à Habay**, a accueilli environ 25 personnes, essentiellement des enfants.



Dans un paysage enneigé, **Gabriel Saintmard** a fait (re)découvrir à une dizaine de promeneurs la réserve naturelle du **Crassier de Musson** et un tronçon du nouveau chemin frontalier des mines de fer. Les participants ont pu se réchauffer au musée Minier où un verre était offert par la Commune de Musson.



"Inauguration" de la nouvelle promenade pédestre "**A la découverte de l'eau à Châtillon**". Celle-ci était organisée par le SI de Saint-Léger et guidée par **Philippe Lempereur** dans les rues de Châtillon. 30 personnes sont venues malgré la pluie découvrir le patrimoine lié à l'eau du village : source du Ton, bacs et abreuvoirs, lavoirs, pompe, étangs de retenue, fontaines,...

## Eau vive, eau claire, vallée de Laclaireau.

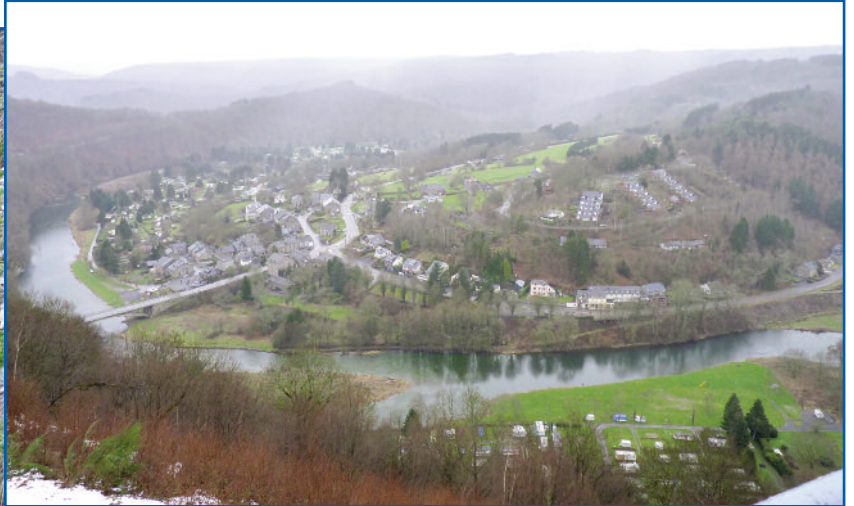
Découverte de l'une des plus belles vallées de la cuesta sinémurienne avec **Michel Rézette** (guide nature) : vestiges des forges de Laclaireau (roue à aubes), échelles à poissons, étang (avec aigrette et héron), pisciculture, ruisseaux avec compteur de débit (venturi), sources, sources provenant de nappes suspendues avec "cron", petites cascades, puits artésien, ... 15 participants (samedi et dimanche).



Le "**Circuit de l'Eau**" et le **Topo-guide GR** étaient offerts à l'occasion des Journées de l'Eau. Une quarantaine d'amoureux de la nature ont pu en bénéficier.



## Bilan des journées de l'EAU, en images ...



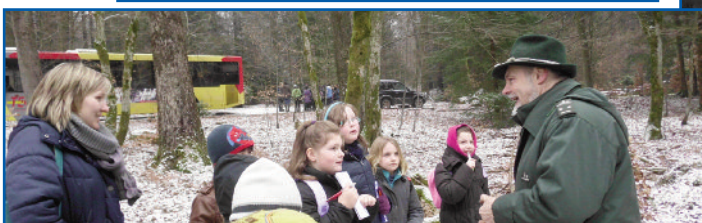
**A la découverte de la basse Semois et de la Roche à Saloru à Membre** (Commune de Vresse-sur-Semois), via Mme Tellier des CNB. Vue imprenable sur la vallée de la Semois, après une montée sportive ... La farde "Roches et rochers de Semois" était offerte à cette occasion.



100 enfants des écoles communales de Chantemelle, Fouches, Vance et de l'école Libre de Saint-Léger ont pu **découvrir les différentes traces des castors présents dans le camp militaire de Lagland** grâce aux explications données par l'Adjudant Lionel Riguelle.



Organisation de visites de sites naturels remarquables pour les écoles locales ...  
Ci-dessous 2 journées à la **pisciculture (DNF) de Sainte-Cécile**, soit près de 200 élèves des écoles communales de Chiny et Florenville. Ci-dessus, à l'**étang Bergh à Neufchâteau** pour plus de 50 élèves du primaire.





# Bilan des journées de l'EAU, en images ...



**La migration des batraciens.** 25 personnes ont participé à la promenade commentée par Gérard Schmidt à Battincourt (Com. d'Aubange).  
Vu le temps, peu de monde amphibien dehors.



A la découverte des **mardelles sur Etalle et Habay**: une dizaine de personnes sous la guidance de M.Lemaire de Natagora.



Des portes ouvertes à la **station d'épuration de Buzenol** (30 participants) et celle d'**Athus** (20 personnes) ont été organisées par l'AIVE.



Visite guidée du **nouveau captage de Meix-devant-Virton** qui alimente entre autre les Communes françaises limitrophes. Organisation et guidance par le fontainier de la Commune et Gaume-Environnement asbl -7 participants.



## Bilan positif ...

Malgré les conditions météo, plus de **200 personnes** ont participé aux 13 activités proposées.

Plus de **350 enfants** ont bénéficié d'animations.

Ces journées n'auraient pu être organisées sans la participation active de nombreux partenaires du CR Semois-Chiers.

**Merci à tous !**

**Mélanie et Céline**



**Dans le cadre des journées de l'Eau 2013, différents outils de sensibilisation à notre patrimoine lié à l'eau ont été réalisés.**



**Un des nombreux éléments du petit patrimoine d'Etalle mis à l'honneur : le bélière hydraulique**

Après la restauration et la mise en valeur par l'Administration communale stabuloise d'un ancien bélière hydraulique sur la place d'Etalle, (situé au pied de l'église), il ne manquait plus que les explicatifs de cet ingénieux et curieux système.  
C'est aujourd'hui chose faite, via la réalisation de ce panneau explicatif à (re)découvrir ...

**Nouvelle promenade pédestre**

**" A la découverte de l'eau à Châtillon "**

Ce circuit permet de découvrir l'important patrimoine lié à l'eau du village de Châtillon (Commune de Saint-Léger) : source du Ton, bacs et abreuvoirs, étangs de retenue, bélière hydraulique, fontaines, pompe, ...

- Le départ de la promenade se situe au niveau du parking en face de l'église.
- Boucle de 2,75 km.
- Possibilité d'emprunter un parcours asphalté "bis" pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes là où les sentiers sont trop difficiles d'accès.

Cette promenade a été inaugurée le dimanche 17 mars 2013.

**" Un milieu piscicole à vocation didactique ... au centre du village ... "**

Ce poster présentant le milieu piscicole à vocation didactique à Barazy (Commune de Musson) a été réalisé en 2001 par le Contrat de Rivière du Ton en étroite collaboration avec la Commune de Musson et le SPW-DGO3-DNF et Service de la Pêche.

Ce dépliant a été réalisé dans le cadre des journées de l'Eau 2013 et est en vente au Syndicat d'Initiative de Saint-Léger au prix de 2,5 euros.

Après plus de 10 ans placé sous une plaque de plexi, il était grand temps de lui redonner vie et surtout des couleurs. Ce poster a donc été réimprimé dans le cadre des journées de l'Eau 2013.  
Depuis quelques années le Conseil communal des enfants parraine cette pièce d'eau.



## Chantier en cours pour la gestion des plantes invasives ...

Concernant les **techniques de gestion et la description des 3 principales plantes invasives** bien présentes dans notre sous-bassin, à savoir la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase et la renouée du Japon, nous vous invitons à consulter l'Inf'EAU Semois-Chiers N°13 (pages 6 à 8).

Les différents gestionnaires de cours d'eau gèrent prioritairement les sites envahis par la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya situées en tête de bassins. Ils agissent en continuité des actions menées les années précédentes.

**Pour la balsamine de l'Himalaya** : une gestion entreprise par la Province de Luxembourg-DST et le SPW-DGO3-Direction des cours d'eau non navigables sur la Batte, la Vire et affluents, la Semois (en 1<sup>ère</sup> catégorie), et la Rulles.

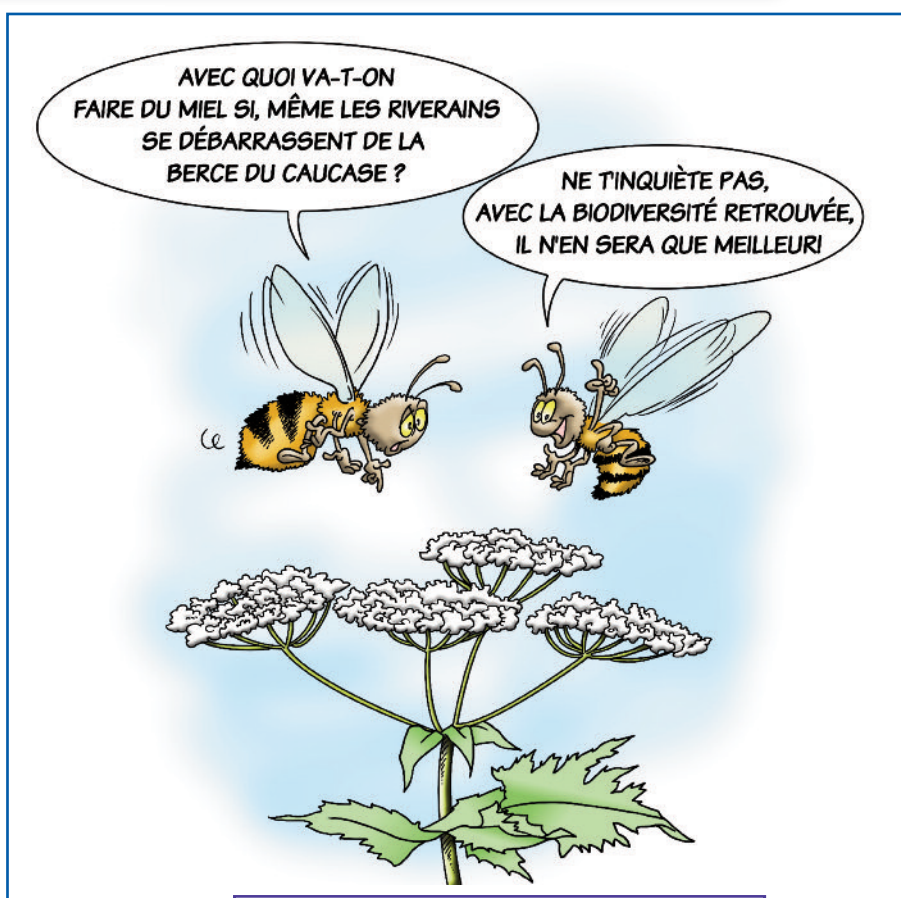
En basse Semois, alors que l'on observe des cordons continus de balsamine, la DGO2 et les services ouvriers des Communes de la Semois navigable interviennent principalement sur les sites touristiques et fréquentés.

Dans les marais de la haute Semois, la balsamine de l'Himalaya est arrachée par la dynamique équipe de Natagora-Lorraine.

Intervention également des Cours d'eau non navigables du SPW, pour éradiquer **la berce du Caucase**, sur la Mellier aux Forges (4<sup>ème</sup> année d'intervention). Les services travaux de certaines Communes et/ou les agents DNF les éradiquent également.

La lutte ponctuelle d'un site de **renouée du Japon** à Virton, par les Cours d'eau non navigables du SPW est mise en oeuvre cet été, dans la continuité de la création d'une risberme.

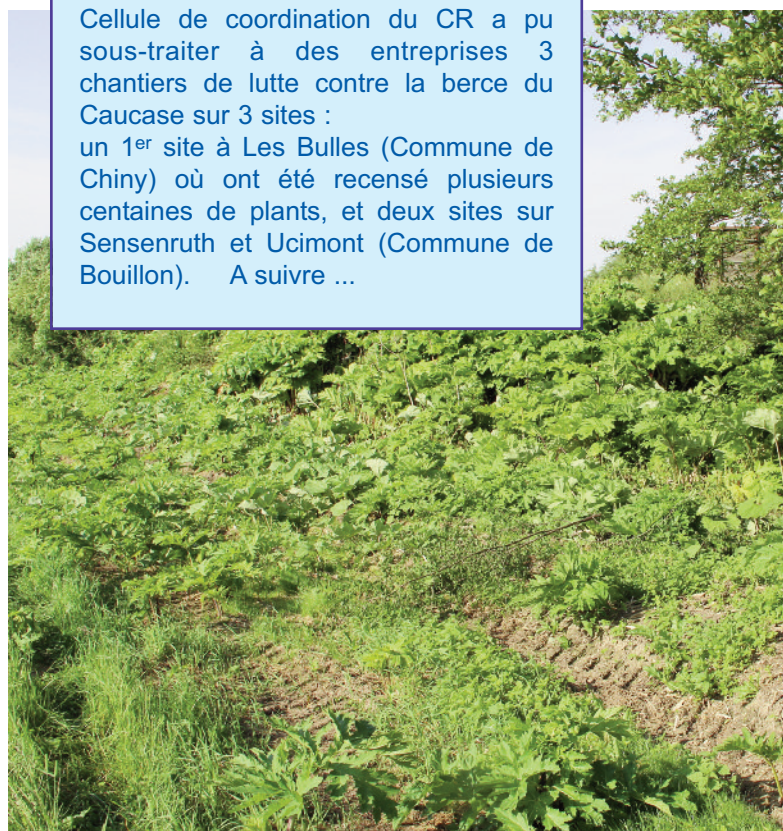
D'autre part, des **essais** de gestion de la renouée se poursuivent par traitements chimiques et utilisation du sel de déneigement dans les zones autorisées.



### Des moyens pour gérer la berce en vallée de Semois ...

Grâce à la subvention du SPW, la Cellule de coordination du CR a pu sous-traiter à des entreprises 3 chantiers de lutte contre la berce du Caucase sur 3 sites :

un 1<sup>er</sup> site à Les Bulles (Commune de Chiny) où ont été recensé plusieurs centaines de plants, et deux sites sur Sensenruth et Ucimont (Commune de Bouillon). A suivre ...





## Un Gletton très spécial ... le Ton donne le ton du Gletton d'hiver

Non, le mensuel de la Gaume et des autres collines n'a pas hiberné, depuis le numéro de décembre. Il a pris un grand bain dans le Ton pour vous distiller un **numéro triple** de 80 pages (janvier-février-mars) sur un thème que les rédacteurs ont jugé utile de densifier, avec l'aide précieuse des responsables du Contrat Rivière Semois-Chiers.

**La rivière Ton est le fil conducteur continu de ce numéro spécial.**



Voilà une rivière qui coule sans qu'on y prête grand intérêt. Pourtant, en Gaume, il n'y a pas que la Semois qui baigne dans ses eaux nos campagnes et forêts. Le Ton, qui prend sa source à Châtillon, valait bien un regard appuyé. Son bassin représente en effet une superficie de 330 km<sup>2</sup> et environ 193 km de cours d'eau. Presque exclusivement localisé en territoire belge, le bassin du Ton s'étend sur les Communes de Saint-Léger, Virton, Musson, Rouvroy, Aubange, Meix-devant-Virton, Tintigny et Etalle. Il déborde à l'ouest (en amont de Signeulx) et au sud sur le territoire français (38 km<sup>2</sup>).

Pourtant, depuis que le Ton existe, l'homme l'a malmené comme le reste de son environnement pour l'adapter à ses besoins.

Il l'a détourné, a bétonné ses rives, enfourné son eau dans des tuyaux. Il y a jeté ses détritiques, ses eaux sales et autres déchets. Alors, Le Gletton lui donne un coup de lumière, car il y a aussi bien des actions positives.

Le Ton, c'est un ensemble. Jadis, les usines étaient nombreuses dans son sillage, principalement des moulins, de Saint-Léger à Saint-Mard. Le Gletton vous en dresse un joli aperçu, parfois méconnu, comme le moulin Maréchal à Virton ou le moulin de Bohez à Belmont ou les moulins Clément et de la Paix à Saint-Léger notamment.

Aujourd'hui, il n'y a plus de moulin vivant permanent mais ceux qui ont survécu témoignent d'un monde révolu que des passionnés, comme Jean Naisse, sauvegardent. Le Gletton en fait le tour. Mais la rivière n'est qu'histoire de moulins de jadis. Certains, aujourd'hui, moulinent ses eaux pour produire de l'énergie, comme la famille Lavallé à Saint-Mard ou l'institut de Pierrard.

Elle est aussi histoire d'hommes. De pêcheurs notamment. Avec la pisciculture de Laclaireau et son caviar, avec l'école de pêche nature de Pierrard, avec les sociétés de pêche.

Le Ton, c'est aussi un univers naturel remarquable, du Trou du Pérou à la mare des Aunous et un environnement qui se doit d'être valorisé pour mieux le protéger.

*Source : Communiqué de presse du Gletton.*

### Le Gletton

#### Mensuel de la Gaume et d'autres collines

« **Le Ton sur tous les tons** », numéro **triple** disponible en librairies (6 euros).  
Ou sur commande au 0494/12.32.72 ou  
au [secretariat.gletton@gmail.com](mailto:secretariat.gletton@gmail.com)

#### Abonnement

Verser la somme de 17 euros  
(autres pays que la Belgique : 25 euros)  
au compte n°  
IBAN BE37 0010 3441 0828  
BIC GEBABEBB

## A vos agendas ...

### Gestion de la réserve du Grand-Minimpré à Orgéo

Le 13 juillet 2013 de 09h30 à 14h00.

Visite préalable du site.  
Exportation des résidus de fauche.



RDV à 9h30 sur le parking à droite de la gare de Bertrix (ou à 9h45 entrée principale de la réserve).

Contact : Mathieu Gillet au 497/84.51.85 ou math.gillet@hotmail.com

A emporter : gants, pique-nique, bottines, râteau, fourche.

Information supplémentaire : potage et boissons offerts.

Inscription pour le 11/07/2013 au plus tard.

### Événement : Devine, qui papillonne au jardin ?

Les 3 et 4 août 2013.

Comptez et identifiez les papillons de votre jardin.

Infos : [www.papillonsaujardin.be](http://www.papillonsaujardin.be)



### Stage de gestion et de découverte en Gaume

Du 20 au 27 juillet 2013

Le stage se composera de balades de découvertes des sites et de leurs richesses spécifiques (oiseaux, plantes, mammifères, etc...). La moitié du temps sera consacrée à la découverte et l'autre moitié au travail dans les sites. Possibilité de passer un week-end.

Fin le 27 juillet à 16 h.

Paiement au plus tard le 15 juillet au compte BE48 0680 8739 7027 avec en communication "611-07-27 L". Un justificatif de votre paiement vous sera demandé comme preuve d'inscription.

RDV à 10h00 à la gare de Marbehan.

Contact : Jean-Luc Mairesse (0475/87.10.76 - [jean-luc.mairesse@natagora.be](mailto:jean-luc.mairesse@natagora.be)) ou Guy Hemroulle au 0496/34.40.49.

A emporter : pour le matériel, une lettre sera envoyée aux inscrits.

Information supplémentaire : covoiturage possible (contactez le guide).

À partir de 14 ans

Inscription pour le 15/07/2013 au plus tard.

P.A.F. : 120 euros (pour les membres : 105 euros).

### TransSemoisienne 2013, en marche !

4 jours en bords de Semois,

du 15 au 18 août,

4 boucles de Frahan à Dohan, pour cavaliers et calèches, marcheurs, et VTTistes...



Plus d'infos et inscriptions sur le site suivant:

<http://www.transsemoisienne.be/accueil.html>

La TransSemoisienne est organisée par l'ASBL

"Défense et promotion de la Semois", présidée par Pascal Legrand.

Pour rappel, la carte de la TransSemoisienne (des sources de la Semois à Arlon, à la confluence avec la Meuse), soit les 3 circuits et le topo-guide GR (grande randonnée) sont vendus à 8 euros auprès du CR Semois-Chiers ou dans les Maisons du Tourisme du sous-bassin Semois-Chiers.





## BIG JUMP 2013

Jetons-nous à l'eau pour des rivières plus vivantes !

Venez plonger au lac de Conchibois à SAINT-LEGER qui obtient pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le précieux label du Pavillon bleu.



**Dimanche 14 juillet  
au lac de Conchibois  
à SAINT-LEGER**

11h - SAUT

Apéro et barbecue

16h - concours du saut le plus original,  
catégorie enfants jusque 12 ans et  
catégorie adultes



En plongeant le même jour, à la même heure, partout en Europe, les participants du Big Jump expriment leur soutien et leur volonté de participer à la reconquête de la qualité de l'eau !

***Une action citoyenne  
rafraîchissante pour des rivières  
plus vivantes.***

Initié pour la première fois en 2005, l'opération Big Jump repose sur un concept simple : les citoyens se jettent à l'eau (au sens propre !) pour revendiquer de façon festive et ludique l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et des eaux de surface en général.

## Lac de Conchibois à Saint-Léger seul Pavillon Bleu en Wallonie en 2013

Le lac du Conchibois de Saint-Léger peut afficher fièrement pour la troisième année consécutive le label européen Pavillon Bleu. Un gage de qualité de son eau et de son environnement et des animations éducatives qui s'y déroulent.



*Le lac de Conchibois, avec ses nombreuses activités durant tout l'été, devrait encore une fois attirer beaucoup de baigneurs.*

Le seul label Pavillon Bleu de Wallonie, c'est au lac du Conchibois à Saint-Léger qu'on pourra le trouver cette année. Ce label européen valorise chaque année les Communes et les ports de plaisance, qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité. « C'est la troisième année que l'on obtient ce label », raconte Daniel Toussaint, qui gère les installations du lac. « Les mesures sont plus strictes que celles imposées par la Région Wallonne. Nous devons remplir un questionnaire de 15 à 20 pages à propos de la qualité des eaux, de la propreté, du management, mais surtout des activités. L'éducation à l'environnement est un point très important pour obtenir ce label », poursuit-il.

Durant la saison estivale, l'endroit est le lieu des rendez-vous des baigneurs qui aiment barboter dans l'eau ou lézarder au soleil. Mais c'est aussi un lieu privilégié des pêcheurs ou des adeptes des promenades en pédalo. De nombreuses activités autour du lac cette fois contribuent également à faire vivre l'endroit.

Le label Pavillon Bleu, on en est très fier à Saint-Léger. « Nous sommes les seuls de Wallonie. Cela prouve que nous menons une bonne gestion de notre point de baignade », commente Daniel Toussaint. Qui compte sur l'attractivité du lac pour redynamiser le tourisme de la région. « Nous voulons diversifier notre tourisme. Il n'y a que très peu de commerces dans la Commune. Nous comptons sur le passage des touristes d'un jour ou de ceux qui vont dans la vallée de Rabais. Il faut faire connaître la Gaume. Le fond du Luxembourg est encore méconnu. »

Le lac de Conchibois vous accueillera tous les jours dès 14h à partir du 22 juin. Les baignades sont surveillées du 22 juin au 30 août entre 14h et 19h.

Source : La Meuse - 16/06/2013



Source croquis: Bernard NICOLAS

**Jardiner autrement ! Les pesticides, apprenons à nous en passer !  
!!! La législation relative à l'utilisation des pesticides est en cours de révision ... en vue  
de leur interdiction sur le domaine public.**

[www.gestiondifferenciee.be](http://www.gestiondifferenciee.be)

<http://www.jardiner-autrement.fr/>